

Créée en 2000, l'Association Devenir est une association d'architectes et d'urbanistes à Aix-en-Provence. Elle a pour objectifs d'entretenir et de développer des relations entre les partenaires de l'art de bâtir, et à ce titre d'initier des actions susceptibles d'en favoriser la réflexion et la promotion. Pour Devenir, le développement d'Aix-en-Provence passe par la nécessité d'une pensée globale d'aménagement au service d'une ville durable, capable de lutter contre le changement climatique, d'économiser l'énergie mais aussi les ressources naturelles, tout en assurant un cadre de vie agréable pour ses concitoyens.

Les 76 architectes et urbanistes, adhérents de Devenir : Elsa Allocchio, Guy Antoniotti, Aurélie Arnaud, Jean-Michel Battesti, Joelle Benazech, Denis Berthelot, Brigitte Bled, Benoit Bonnier, Jean-Clément Bouvier, Romain Branchet, Marine Bresson, Antoine Brient, Olivier Brouwez, Eric Brucher, Jean-Claude Brugeron, Armelle Brugeron, Stéphane Calcoen, Bernard Carpentier, Régis Chaumont, Louis Chevrot, Michel Chiappero, Pascal Clément, Hubert Cohen, Marc Dalibard, Colette Delmas, Sylvain Domenach, Jean Duminy, Jérôme Durand, Thierry Dutard, Christophe Flachaire, Jacques Fradin, Jean-Louis Gauvin, Pierre Garnier, Pascal Gilleron, Nathalie Guérin, Emeline Hatt, Guilhem Hoel, Gilles Jacoulet, Philippe Jonathan, Arinna Latz, Eugene Lesauvage, Anne Lieutier-Weibel, Gilbert Lieutier, Fabienne Magnan, Philippe Mathieu, Gilles Meffre, Flora Monteil, Julie Muydelmans, Marie Padwleski, Florence Paret, Jean-Pierre Paret, Franck Pascal, Nicole Pelletier-Morel, Emmanuel Perreau, Lien Pfeufer, Richard Pontier, Daniel Rennou, Robert Roqueblave, Régis Roudil, Hélène Roux-Taradel, Patrick Salvini, Muriel Sattler, Jacques Sbriglio, Joel Schiltz, Vanessa Schmitt, Sandra Thomann, Gérard Thorel, Ignacio Tillard, Ludovic Tringali, Jean-Louis Urbain, Anne Vadon, Philippe Vanhalst, Mauro Veneziano, Brigitte Vuibert, Catherine Wallery, Jean-Michel Weck.

APPEL POUR AIX 2020 à l'attention des candidats aux élections municipales 2014 pour Aix-en-Provence

Nous voulons une ville solidaire,
généreuse, agréable, harmonieuse,
accueillante pour tous.

L'association Devenir plaide pour qu'un
projet de ville ambitieux soit décidé et
mis-en-œuvre pour Aix-en-Provence,
à partir d'un diagnostic précis sur
l'ensemble du territoire.

Nous souhaitons pouvoir partager
le plaisir de la ville, tous ensemble, tout
en respectant les engagements nationaux
sur l'environnement.



Nous voulons :

1 – Harmoniser le territoire pour créer une ville plus compacte

Cesser d'étendre inutilement la ville, préserver la campagne, ses terres agricoles, ses collines et ses rivières et concentrer le développement de la ville autour de son centre historique, suivant le modèle de ville compacte et durable, préférablement à une ville dispersée, génératrice de déplacements.

- Transformer les boulevards périphériques autour du centre historique en «Ramblas» aixoises; supprimer le stationnement et aménager de larges trottoirs, prolongeant ainsi ses qualités urbaines vers les quartiers périphériques.
- Créer et développer de nouveaux centres dans les quartiers.
- Relier les quartiers par l'intermédiaire des grands axes existants, restructurés, aménagés en promenades urbaines. Construire ainsi la ville sur elle-même.
- Créer sur le site de la «gare centre» un nouveau pôle urbain afin de relier la gare SNCF, la gare routière, l'Université et le nouveau pôle culturel et commercial de Sextius Mirabeau; à site exceptionnel, un projet d'envergure à oser!
- Insérer dans Encagnane et le Jas de Bouffan, lieux d'extension naturelle de la ville, de nouveaux logements, mais aussi des services, des équipements, des activités et des commerces.
- Aménager l'Avenue de l'Europe, axe routier actuel, en boulevard urbain pour rapprocher Encagnane et le Jas de Bouffan du centre, notamment par un tramway ou un bus à haut niveau de service.

2 – Faciliter les déplacements

- Limiter l'usage de la voiture dans la ville, responsable de pollution, de congestion et d'accidents. Retrouver le plaisir de la marche à pied en ville.
- Compléter l'équipement de la ville d'un transport en commun en site propre (tramway, métro-bus, bus à haut niveau de service), ambitieux, performant, agréable, reliant les quartiers d'Est en Ouest.
- Équiper le territoire d'un transport inter-urbain très performant et relier en priorité Aix, Marseille, la Gare TGV, et l'aéroport par des transports très rapides en site propre : TER, métro aérien, tram-train...

3 – Tous se loger

Habiter des quartiers vivants, avec des logements, mais aussi des activités, des commerces, des équipements, services, espaces publics et espaces verts. Pouvoir se loger à proximité de son lieu de travail, consommer et se divertir dans son quartier.

- Imposer un quota de 30% de logements sociaux dans chaque opération.
- Proposer des logements accessibles à tous les revenus, y compris ceux des étudiants.
- Mener une véritable politique foncière; utiliser le droit de préemption.

4 – Réorganiser les territoires urbanisés

- Repenser l'utilisation des territoires à activité unique comme les secteurs des Milles, La Pioline, l'Arbois...
- Réaménager les zones d'activités sans les étendre; envisager une mixité d'occupation des sols.
- Suspendre les décisions concernant les zones à aménager (Tourillon, Zac de la Gare, la Duranne, la Calade, la Constance...) pour étudier un plan global sur ces territoires.

5 – Vivre dans une ville où la nature est partout présente

- Enrichir la ville de parcs urbains et de promenades; intégrer des jardins dans les nouvelles opérations notamment en cœurs d'îlots.
- Valoriser les bords de l'Arc et de la Torse.
- Réinstaurer «la ville d'eau» en développant de nouveaux parcours d'eau par un jeu de fontaines et de bassins dans tous les quartiers.

6 – Affirmer le rôle de l'université dans le développement de la ville et de la métropole

- Ouvrir et intégrer l'université à la ville.
- Faciliter l'accès aux logements pour les étudiants.

7 – Créer «un patrimoine architectural contemporain de qualité»

- Promouvoir la créativité urbaine et architecturale et promouvoir l'art dans la ville.
- Adapter les règlements d'urbanisme pour permettre l'expression architecturale des concepteurs.

8 – Créer un «Atelier de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Paysage» composé d'habitants, de professionnels et d'élus

- Informer, exposer, débattre, et concevoir avec les habitants et les acteurs de la ville, dans un lieu public et emblématique de concertation.